LEGENDE

Zones urbaines

UY Zone destinée à l'accueil d'activités

Zones à urbaniser

1AU Zone à urbaniser à court ou moyen termes en respectant des principes d'aménagement garantissant une cohérence d'ensemble

1AUY Secteur à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales, d'entrepôts, d'activités commerciales et de services

2AU Zone dont l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification du P.L.U.

2AUY Secteur à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales, d'entrepôts, d'activités commerciales et de services

Zones agricoles

A Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

Retrait des constructions de 75 m de l'axe des voies classées à grande circulation en application de l'article L.111-1-4 du Code de l'urbanisme

Secteur affecté par le bruit (classement sonore des infrastructures de transports terrestres – arrêté préfectoral en date du 18 mars 2003)

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION TOTALE N° 2

Commune de
DOUE-LA-FONTAINE

Réalisation

Cabinet Philippe Lamboley
Urbanisme
Architecture
Environnement

Téléphone : 02 47 50 27 06
Mail : cabinet.lamboley@wanadoo.fr
SIRET : 440 000 000 00017 - APE 7111Z

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

en date du

approuvant la révision du P.L.U.

Le Maire,

Echelle
1 / 2 000 e

Règlement - Documents graphiques

ZA "route de Montreuil-Bellay"
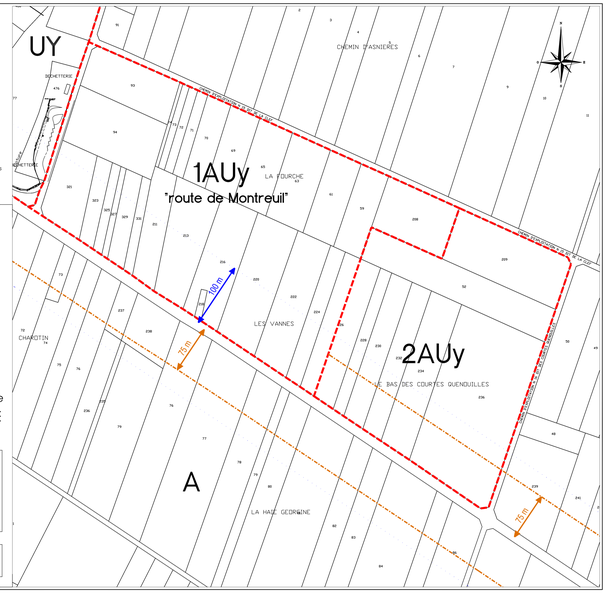
4.e